

Symdicat National des Petits Paysans et Professionnels Forestien



Les centrales solaires Noor Maroc : accaparement des terres collectives, pillage des biens publics et répression des paysan-nes pauvres

Le Maroc est devenu le milieu favorable des manipulations des programmes des grandes puissances impérialistes qui accumulent des sommes énorme d'argent à travers leurs projets industriels. Le régime marocain à travers ses politiques de classe menées depuis les années 1980, a disposé les ressources naturelles du peuple marocain en faveur des intérêts du capital impérialiste et, le peuple marocain s'appauvri de jour en jour. Des simples démarches juridiques sont à la disposition des sociétés impérialistes visant l'exploitation des terres des paysan-nes pauvres, 20 millions d'hectares, les sociétés françaises en tête.

Le régime marocain est engagé fortement dans l'exécution des nouveaux plannings de projets coloniaux programmés sur les terres des paysan-nes pauvres opprimés. L'Agence marocaine de l'énergie solaire et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable dominés par la bourgeoisie commerçante sont impliquées dans ces grands projets. Des projets impérialistes planifiés pour la division de la proie entre les prédateurs, chefs des sociétés de transactions françaises, indiennes et chinoises et des Banques impérialistes. Des énormes fonds d'argent public dépensés à travers des crédits pour bénéficier ses sociétés et augmenter leurs capitaux.

Les trois projets de la centrale solaire Noor Ouarzazate qui sont destiné à produire de l'électricité dit énergie alternative, sont des bons exemples de pillage des biens publics au Maroc. Le projet Noor 1 Ourzazate est supervisé par l'ACWA Power, une société saoudienne. Trois ans de construction pour un coût de 671 millions de dollars, tandis que le coût total de ces projets s'élève à deux milliards 470 millions de dollars.

Les projets Noor Ouarzazate sont implantés sur les terres des paysan-nes pauvres, des tribus amazighes au sud-est du Maroc, marginalisés depuis 1956. Malgré qu'ils habitent dans une région proche des mines d'argent exploitées depuis les années 1920, un grand barrage et des studios de l'industrie cinématographique (Hollywood Ouarzazate), ils sont appauvris de jour en jour et leurs terres desséchés. Une guerre farouche est menée contre leur droit à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles. Des dizaines de milliers d'hectares de leurs terres ont été ravagées pour implanter ces centrales solaires.

La manifestation des paysan-nes pauvres de Ghessate à Ourzazate, lieu de ses projets, pour leur droit à la terre est réprimée, leur leadeurs sont détenus et condamnés à des lourds peines de prison.

Les radiateurs électriques alimentés par les panneaux solaires, ont complètement consommé l'eau du barrage Mansour Ed-dahbi à Ouarzazate, des dizaines de millions de mètres cubes d'eau sont évaporés. Les paysan-nes pauvres de la vallée de Drâa n'ont plus accès à l'eau d'irrigation par leurs méthodes traditionnelles.

La manifestation des habitants de Zagora pour leur droit à l'eau potable a été réprimée, ses leadeurs sont détenus et condamnés à des lourds procès.

L'énorme somme d'argent, pillage d'argent publics, dépensée à travers des crédits pour enrichir des sociétés impérialistes avait multiplié les souffrances du peuple marocain épuisé d'une lourde dette (92 milliards de dollars). Ce qui démontre les objectifs coloniaux de ces projets qui servent les capitaux impérialistes au détriment des intérêts du peuple marocain opprimé.

Ces politiques de classe ont des répercussions graves sur la vie des paysans pauvres :

Leurs terres sont exploitées par les nouveaux colonialistes sans compensation financière substantielle ni avantages économiques et sociaux dans leurs régions.

Leur droit à la revendication est violé, le public les appelle « Paysans Gazat-Ouarzazate ».

Ils sont aujourd'hui menacés à se réfugier comme des palestiniens.

Une nouvelle ère de torture a été déclaré au Maroc depuis l'engagement du régime marocain dans l'exécution des pactes impérialistes de dit Libreéchange qui dispose les ressources naturelles marocaines à l'exploitation massive du capital financier impérialiste.

Cette situation grave exige le renforcement de la lutte paysanne à travers l'organisation des paysan-nes pauvres au niveau national et international. Le Syndicat national des petits paysans et professionnels forestiers est engagé depuis sa fondation en 2012 dans la voie de la lutte pour les droits légitimes des opprimés marocains.

Voire ce lien: https://www.huffpostmaghreb.com/2016/03/04/station-noor-maroc-ouarza n 9381932.html

Voir aussi: https://lenergeek.com/2016/09/15/energie-solaire-le-maroc-va-investir-40-milliards-de-dollars-sur-15-ans/

Lire cette étude : https://www.huffpostmaghreb.com/hamza-hamouchene/la-centrale-solaire-de-ou b 9574752.html

Sidi Ayad: sous les pieds des paysans pauvres, des mines d'argent

Sidi Ayad, une tribu amazighe au sud-est du Maroc est entièrement marginalisée. Des ruines du camp de concentration construit par l'armée française sont encore debout au pied la montagne : il visait à contrôler les ouvriers de la mine Ahouli au sommet de la colline. Il est aujourd'hui l'abri des paysans pauvres, leurs enfants cherchent des pierres dans les déchets minéraux de la mine pour survivre leurs familles. La mafia des mines soutenues par la gendarmerie de Midelt exploitent ces enfants qui risquent leur vie au lieu d'être dans l'école.

Sidi Ayad recèle l'une des grandes ressources minières du Maroc, déjà exploitées par les Français à l'époque coloniale, comme toutes les régions du sud-est marocain. Elle comporte une nappe d'eau importante, un barrage a été construit pour compléter la production électrique des panneaux solaires de la centrale Noor Midelt.

Noor Midelt est une centrale solaire destinée à fournir de l'électricité aux usines de l'industrie minière projetées. Le Maroc est engagé dans les nouveaux projets coloniaux sur les terres des paysans pauvres opprimés de Sidi Ayad.

Sidi Ayad est dépourvue de toute signe de vie digne : pas d'école, pas de centre sanitaire, pas d'électricité, pas d'eau potable ... rien que la torture, surtout après leur manifestation pour leur droit à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles en 2017.

Les autorités poursuivent les paysans qui tentent de construire une maison et les agents des eaux et forêts les condamnent à des lourds procès, ils sont étranges sur leur terre.

Ils luttent au sein du Syndicat national des petits paysans et professionnels forestiers pour leur droit à 4500 hectares de leurs terres appropriées par l'État marocain sans indemnisations, ces paysans sont en sit-in ouvert depuis le 22 février 2019.

Les autorités marocaines ont arrêté le leadeur des paysans le détenu politique Said Oba Mimoun depuis le 18/03/2019 (voir notre deuxième lettre).

Une part de ces terres est disposée à la construction de la centrale solaire Noor Midelt d'un fonds de crédit de 70 millions d'euros suivant des déclarations officielles.

Voir le lien:

http://2m.ma/fr/news/energie-solaire-le-projet-noor-midelt-retenu-comme-le-plus-grosinvestissement-de-2018-20190126/

« Concernant le montage financier envisagé, et comme nous l'annoncions en exclusivité en février dernier, la banque allemande KfW apportera le plus gros, soit 852 millions de dollars. Suivent la Banque européenne d'investissement (420 millions de dollars) et la Banque africaine de développement (265 millions de dollars : 240 millions sur ses fonds propres et 25 millions via le CTF), l'Agence française de développement (180 millions de dollars) et la Banque mondiale (125 millions de dollars : 100 millions sur ses fonds propres et 25 millions via le CTF). Le reliquat sera apporté par la société de projet à constituer par l'adjudicataire de l'appel d'offres, en partenariat avec Masen. »

Source: https://lematin.ma/journal/2018/projet-noor-midelt-verdict-imminent-phase-1/306337.html

« Un prêt de 50 millions d'euros vient d'être accordé par la Banque de développement allemande (KfW) à l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen) pour financer le raccordement du complexe solaire Noor Midelt au réseau national à haute tension.

Ce prêt, qui servira également à la formation professionnelle, a été annoncé par la banque allemande dans un communiqué, qui fait également part d'un don d'environ 2,7 millions d'euros.

En plus du **développement durable du Maroc**, le **complexe solaire Noor Midelt** permettra, selon la banque allemande, une contribution significative à la réduction des gaz à effet de serre estimée à au moins 700.000 t CO2 par an et accroître les opportunités d'emploi sur les grands sites de construction. »

Source: https://www.portailsudmaroc.com/actualite/12894/du-nouveau-pour-le-complexe-solaire-noor-midelt

La Banque mondiale a accordé un financement additionnel de près de 1,17 milliard de DH (125 millions de dollars) pour la réalisation de la centrale solaire de Noor Midelt. L'enveloppe, qui comprend 25 millions de dollars du Clean Technology Fund, permettra de soutenir le développement et la construction des centrales Noor-Midelt I et II, qui auront une capacité totale de 600 à 800 mégawatts. "C'est encore un pas de plus vers un avenir énergétique prometteur pour le Maroc", a déclaré Marie-Françoise Marie-Nelly, directrice de la Banque mondiale pour le Maghreb.

Source: https://www.leconomiste.com/flash-infos/noor-midelt-de-nouveaux-fonds-arrivent

Condamnation du leader du mouvement des paysan-nes pauvres de Sidi Ayad d'un lourd procès de 8 mois de prison ferme

Qui est le détenu politique Said Oba Mimoun ? D'où vient-il ?

Son grand-père, Sidi Ayad, fondateur de la ville antique, douar Sidi Ayad, est découvreur de la mine d'or à Ahouli au 17ème siècle. Il a fondé la ville, la Zawiya, l'ancienne école et a exploité la mine.

Tout l'or accumulé pendant un an de travail, grâce à ses ouvriers/esclaves, a été volé par l'un des Sultans du Maroc. Selon l'histoire circulant au sein des paysans, un des sultans aurait demandé à Sidi Ayad de collecter le produit en or pendant une année entière, et il avait collecté une énorme quantité d'or. Le Sultan avait besoin de cet or dans la construction de la route entre Meknès et Fès. L'armée du Sultan était venu pour récupérer l'or, mais Sidi Ayad est mort et l'or a disparu. Sa famille avait quitté le lieu après avoir installé un sanctuaire pour lui rendre visite, pour chercher l'or perdu/volé.

Son grand-père Sidi Ayad, avait fondé la ville antique dans une zone stratégique de la vallée. Après la découverte de la mine d'or, il est devenu riche. Tout l'or recueilli pendant un an fut et sa ville fut détruite. Les membres de sa famille sont devenus des nomades, la frontière est restée une source de conflit entre tribus.

Le conflit de la question des frontières, déclenché par la décision administrative imposée par l'État en 2012 l'approuvait, et la lutte des paysan-nes de Sidi Ayad pour récupérer les 10 000 hectares perdus est déclenchée.

Son grand-père, le dernier de ses ancêtres, est à la fin du 19ième le leader défenseur du territoire de la tribu Sidi Ayad. Il a été soumis à la torture au cours de sa vie et a été mainte fois arrêté et traîné sur le dos, les mains ficelées et tiré à cheval. Il était toujours sur le point de se battre contre les ennemis, les autres tribus, pour le droit à la terre, a déclaré le militant Said Oba Mimoun qui lutte dans l'esprit de Sidi Ayad, grand-père.

Sa vie:

Said Oba Mimoun est né en 1986 et n'a pas terminé ses études, comme tous les enfants de Sidi Ayad, privés d'école. Il a arrêté ses études en première année du secondaire, branche scientifique, bien qu'il fût intelligent et supérieur en mathématiques. Il s'est marié et a trois enfants.

Il a travaillé très tôt dans le secteur de la construction de bâtiments et a appris la technique de l'électricité de bâtiment.

Il a fondé une petite entreprise et a travaillé avec des grandes entreprises en maintenance dans plusieurs villes du Maroc.

En 2012, il avait organisé les manifestations des paysan-nes de Sidi Ayad contre la décision administrative menée par l'État pour occuper leurs terres collectives et a été opprimé à cause de ses manifestations où un paysan a été arrêté. Il a conduit la lutte des paysan-nes contre l'occupation de 4500 hectares de leurs terres par le projet Noor 4.

Depuis cet événement il est attaché à la question de la terre et a fondé l'association de développement agricole des paysan-nes de Sidi Ayad, pour plus s'organiser.

En décembre 2016, il s'est intégré au sein du Syndicat Paysan et a été chargé du dossier foncier. Depuis lors il est contrôlé par l'État et s'efforce de

prouver l'identité des paysans de Sidi Ayad en tant qu'habitants autochtones appartenant à la tribu Ait Marghad.

Il est devenu l'esprit conscient des paysan-nes de Sidi Ayad et parmi ses paysans, y compris ses frères, il est le seul à avoir une culture qui a peutêtre dépassé son niveau d'étude. J'ai toujours pensé qu'il était passé par l'université.

Trésorier adjoint du bureau régional du Syndicat Paysan de Midelt. Le dossier de Sidi Ayyad, qui portait avec lui est l'axe de la lutte syndicale paysanne à Midetl où il a pu former un consensus des paysan-nes autour de lui. Ils avaient participé au sitin-in nationale du Syndicat Paysan le 28/12/2017 devant le parlement, symbole de la lutte syndicale et Sidi Ayad à la lumière du retard des autorités régionales.

Il avait déjà organisé plusieurs manifestations, des sit-in, marches populaires et des rassemblements au nom du Syndicat Paysan en 2017 pour défendre ce dossier, et a contribué lors de plusieurs réunions syndicales nationales à Midelt à la question de la terre.

La participation des paysan-nes de Sidi Ayad au sit-in nationale devant le parlement et le Conseil national au siège régional de l'UMT, à Rabat le 28/12/2017, est forte. Après cet énorme événement dans la vie du Syndicat Paysan, les manifestants de Tamtatouchte ont été attaqués et 12 paysannes ont été arrêtés, poursuivis et condamnés, dont le détenu politique Zaid Tkriout, secrétaire général provincial du Syndicat Paysan à Tinghir.

Il a participé à plusieurs manifestations de protestation, de mutilation et d'ingérence en faveur des détenus politiques de Tamtatouchte, et a assisté à l'audience en appel des détenus au tribunal d'Ouarzazate, représentant le Syndicat Paysan comme membre du comité administratif. Après la décision du jugement approuvant le même procès de condamnation, il a contacté le juge, le responsable du corps, se demandant pourquoi cette fausse décision, le juge a répondu : Je ne suis qu'un exécuteur des ordres. Il a mainte fois déclaré cette position du juge au cours des activités syndicales.

Afin de limiter son mouvement, qui a perturbé les autorités de Midelt et l'opportunisme au sein du Syndicat Paysan, un complot a été lancé contre lui par la mafia de la carrière. Il possédait une carrière à travers un contrat avec la commune de Mebladane et un employé de l'agence des bassins hydrographiques, l'accusant de l'avoir insulté le 18/04/2018 avec de faux témoins de la mafia des carrières et condamné à 4 mois de prison

ferme. C'est son premier procès à cause de sa lutte pour le droit des paysan-nes de Sidi Ayad à la terre.

Au cours de son arrestation, il était audacieux avec le procureur dans une question à son adjoint pour la vraie raison de son arrestation, qui a lui répondu : Vous êtes opposé au projet du Roi. Après sa sortie de prison, il a été menacé à plusieurs reprises par les autorités, la gendarmerie et le parquet pour avoir exercé des représailles à son encontre.

A déclaré ses incidents lors de plusieurs réunions et activités syndicales. Son affaire a été entachée par les luttes du Syndicat Paysan pour la libération des détenus de Tamtatouchte, jusqu'à ce qu'il pense que nous avons négligé son dossier. À plusieurs reprises il m'avait signalé cette suggestion.

Et, peut-être que sa récente arrestation, donnera au Syndicat Paysan la bonne foi de ses militants à son égard !

Il a trouvé dans le Syndicat Paysan un vaste stade pour développer ses capacités de combat et, bien qu'il n'ait pas participé au premier congrès du Syndicat Paysan ainsi que ses camarades paysan-nes où il est détenu et les paysan-nes de Sidi Ayad ont été absentés, il a participé à plusieurs activités et en premier la cérémonie de l'accueil du Détenu politique Zaid Takrayout le 11/01/2019 à Tinghir et a été honoré comme détenu politique.

Il a participé à plusieurs activités organisées en coordination avec l'Association Attac Maroc à Agadir, à Beni Mellal, et à Sidi Ayad, a organisé le sit-in ouvert des paysan-nes de Sidi Ayad du 22 février 2019 au 10 mars 2019 pour leur droit à la terre. Il a pleuré lors de l'arrêt de cette événement, qui a été levé par une décision des paysan-nes. Il connaît la manœuvre des autorités et leurs fausses promesses, mais il a obéi à la décision de la majorité, malgré son incapacité à croire les fausses promesses de l'État. Il a participé à la tente des femmes paysannes à Tamtatouchte, à l'occasion de 8 mars, organisée par le Syndicat Paysan les 15, 16 et 17 mars 2019 et portant le dossier de Sidi Ayad.

Le matin du 18 mars 2019 à 10H :20, en se préparant à l'organisation de l'assemblée générale des paysan-nes, au siège de leur association, qu'il avait fondée conformément à la loi fondamentale, pour la fondation du bureau local syndical de Sidi Ayad, sur la base de ses convictions démocratiques en faveur de la participation des paysan-nes au prétendu dialogue avec les autorités provinciales de Midelt et avec le Comité préparatoire des paysan-nes, a surpris par l'offensif des autorités.

Le chef Caid, représentant des autorités aux communautés d'Ait Oufla, avec deux gendarmes et des agents de force de répression 'attaquaient le siège et de tentaient de l'arrêter. Ainsi, le dirigeant, le chef Caid, a déclenché sa chute par terre, a prétendu être battu par le détenu politique Said Oba Mimoun.

Les manifestations : sit-ins et marches des paysan-nes ont été relancées dans les rues de Midelt lors de son arrestation par les gendarmes et après la décision du procureur à le rendre à la prison de Midelt le 19/03/2019 par des accusations lourdes : dossier 1131/2101/2019 insulte à un fonctionnaire et violences à son encontre pendant et en raison de ses devoirs, crime de désobéissance, premier jugement le 21/03/2019, la quatrième jugement et condamnation d'un lourd procès de 8 mois de prison ferme, une amande de 2000 Dhs et une indemnisation de 2000 Dhs le 11/04/2019

Nos revendications

Le régime marocain est engagé dans les nouveaux projets coloniaux sur les terres des paysans pauvres opprimés de Sidi Ayad.

Une intervention du syndicat paysan doit être réalisée dans les mois qui viennent : de Tamtatouchte à Sidi Ayad, une nouvelle lutte paysanne est engagée.

Nous considérons toutes les établissements, sociétés et banques qui soutiennent les projets Noor Maroc : l'Agence française de développement, la Banque européenne de développement, la Banque mondiale, la Banque allemande de développement, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, la société saoudienne ACWA Power et toutes autres sociétés concernées, entant que partie prenante, des membres importants dans ce conflit.

Nous vous demandons de prendre en considération notre lettre, la transmettre à vos direction et avertir vos banques de leurs engagements dans de ces genres de projets qui ne respectent pas les normes des droits des populations autochtones/paysans pauvres.

Vos banques de par leurs accords d'association avec le Maroc, sont partie prenante dans le conflit entre le régime marocain et les paysans pauvres. Il nous semble donc urgent que vos directions adoptent des résolutions exigeant, qu'elles rappellent vos établissements, entant que membres dans ces projets, de leurs engagements à respecter les droits de l'homme et les principes démocratiques.

Nous demandons d'envoyer des lettres de protestation aux :

- Le gouvernement marocain.
- Le Secrétaire général de l'ONU
- Le Secrétaire général de l'UE
- La Présidente du HCDH
- Le Président de la Sous-commission "droits de l'homme", UE
- Toutes les sociétés, banques concernées et les gouvernements de leurs pays.

de transmettre notre lettre à toutes les établissement, sociétés, banques et aux parlementaires européens pour les informer d'une situation grave que leur silence ne ferait que cautionner. L'ONU et l'UE, de par leurs accords d'association avec le Maroc, sont partie prenante dans le conflit entre le régime marocain et les paysan-nes/population autochtone.

Il nous semble donc urgent d'adopter une résolution exigeante, qui rappelle au gouvernement marocain ses engagements à respecter les droits de l'homme et les principes démocratiques, pris dans les accords d'association avec l'ONU et l'UE.

La lutte pour le droit à la terre continue

Agadir le 07/04/2019 Secrétaire général Lahoucine Amal

